

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
29 mars 2012 à 18h30

Date de la convocation : 15.03.2012

Présents : Claude LELOUP, Chantal CORBILLON, Alain RUBENS, Laurent DESGLAND, Marylène SUZANNE, Daniel GIOANELLI, Jean-Claude BOITON, Alain CABEKKE, Jean-Marie DUPONT, Bernard GUILLOT, Mireille FAGUET-TORCHON, Jérôme VRILOR.

Absents excusés : Bernadette CLAVIER (procuration à Alain RUBENS), Aline GRESSIN (procuration à Daniel GIOANELLI), François GUINGAND (procuration à Mme Chantal CORBILLON), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI.

Secrétaire de séance : Daniel GIOANELLI

Le compte rendu du conseil municipal du 21 février 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1 Budget primitif de la commune 2012

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 640 184.44 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 136 645.61 €

Les taux proposés pour ce budget sont :

- Taxe d'habitation : 25.78%
- Taxe foncier bâti : 15.80%
- Taxe foncier non bâti : 29.18%
- CFE : 21.70%

Les propositions d'attributions de subventions sont présentées pour une somme totale de 28 000 €.

L'affectation du résultat proposée au compte 1068 est de 360 000 €.

Les dépenses et recettes mentionnés à la section de fonctionnement et d'investissement, les taux des taxes locales, les subventions et l'affectation du résultat sont adoptés à l'unanimité.

2 Budget primitif assainissement 2012

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 300 708.41€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 532 618.69 €.

Les propositions de dépenses et recettes du budget assainissement sont adoptées à l'unanimité.

3 Divers

- Des créances irrécouvrables en assainissement sont acceptées pour la somme de 2 013.35 €
- L'Agence de l'Eau Lore-Bretagne a déclaré la station d'épuration conforme.
- Le conseil municipal accepte le regroupement de trois syndicats comme proposé dans le schéma départemental de cohérence intercommunale relatif à la gestion du bassin

versant de l'Yèvre

- Trois aides de 45€ chacune seront versées au collège Jean Rostand pour un séjour multisport auquel participe des collégiens des Aix d'Angillon
- Les permanences pour la tenue des bureaux de vote lors des élections sont déterminées.
- Les services vétérinaires ont été informés de la création d'un abattoir de volaille chemin des Groseilles et le responsable de l'établissement a été contacté par ces mêmes services pour fournir différents renseignements
- L'Allée longeant le Groupe Scolaire entre la rue des Sports et la rue des Ecoles sera nommée Allée SanVoisin du nom d'un instituteur de la commune tué lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'achève à 20h30.